



## EDITORIAL

**4 ans  
que nous sommes élus:**

=

**4 années intenses au service  
des Allonsaises et des Allonsais.**

Le programme que nous vous avons présenté lors de notre élection s'applique, malgré les contraintes budgétaires.

L'engagement de vos élus est toujours aussi fort et je les remercie pour leur entier dévouement.

Bonne lecture et soyez assurés de ma parfaite considération.

*Le Maire,  
Christophe IACOBBI*

**Site internet  
de la commune :**

<http://allons-alpes-haute-provence.fr>

**Mairie :**

Rue Amiral de Richery  
04170 ALLONS

**Horaires d'ouverture:**

2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> Mercredi du mois de 9h 30 à 11h 30	Judi 8h à 12h
---	------------------

**TÉLÉPHONE :**

**+33 4 92 89 10 73**

**FAX:**

**04 92 83 10 42**

**COURRIEL :**

[mairie.allons@orange.fr](mailto:mairie.allons@orange.fr)

## ➤ La restauration de la tour Saint Martin : c'est parti

**PETIT RAPPEL :** Le Conseil Municipal, dès sa mise en place, a souhaité procéder à la sauvegarde, la mise en valeur et la réutilisation de la tour Saint Martin (11<sup>ème</sup> siècle) et de la ruine de la chapelle attenante. Cette décision fut prise à l'unanimité. En effet, la ruine des lieux et des édifices a conduit à la disparition partielle de cette architecture remarquable et représente une menace pour le public qui s'y aventure. Puis rapidement, l'idée a germé de rendre vie à ce site :

**Il s'agit de transformer une ruine érosive qui disparaît rapidement en un lieu de mémoire, d'architecture et de vie, lors d'événements culturels (musique, théâtre, contes, conférences, cinéma de plein air...).**

**Les vestiges seront consolidés et stabilisés de manière pérenne, l'intérieur de l'ancienne chapelle pourra recevoir une scène et un public, assis ou debout.**

**LE PROJET :** prévoit le dégagement intérieur complet de la chapelle et la restauration de son sol s'il existe ou la création d'un sol de terre battue drainée. Toutes les maçonneries subsistantes, visibles aujourd'hui ou dégagées lors des travaux sont consolidées et stabilisées dans leur forme actuelle, sans démolition ni reconstruction.

Les stabilisations ont pour objet de stabiliser le corps des murs, les parements, les arases, les arrachements et tous les éléments architecturaux stabilisés dans le respect de leurs caractéristiques.

En périphérie, le sol est partiellement dégagé pour que les murs forment des garde-corps efficaces. Le seuil et le pied de façade nord sont dégagés et un nouveau seuil est mis en place (de facture contemporaine pour la clarté historique), il permet l'accessibilité aux PMR\*. Les gravats issus des dégagements sont triés pour constituer une esplanade au-devant soutenue par un soutènement en gabion géométrique où sont rangées les pierres de la chapelle effondrée. Ainsi celle-ci, même démontée, reste sur place sans évacuation. (\*Personnes à Mobilité Réduite)

Le montant estimatif des travaux est de 126 654€ TTC, maîtrise d'œuvre comprise.

Le Conseil Municipal a déposé deux demandes d'aide, la première auprès de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et la seconde auprès de l'Europe au travers du programme FEADER.

**LE FINANCEMENT** : Après avoir été retenu par l'appel à projet 2017 du patrimoine rural de la région pour un montant de 41 730€, la commune s'est vue attribuer le 10 Avril 2018 une aide de l'Europe pour un montant de 39 967,77€ au titre du programme FEADER.

La décision du financement de cette opération fut prise car notre projet s'inscrit dans les priorités du programme de développement rural. **C'est donc près de 81 697€ qui ont été obtenus.** Nous ne pouvons que nous féliciter de ces aides, sans oublier le travail accompli par l'ensemble des personnes qui par leur implication ont contribué à cette première réussite.

La souscription lancée l'année dernière a atteint à ce jour le montant de plus de 9000€. **Merci aux donateurs ... et la souscription continue** 😊

**[Petit rappel** : Tous les donateurs bénéficieront d'une **réduction d'impôt** égal à 66% de leur don, en tant que versement à un organisme d'intérêt public].

✍ **Lors de la fête du Pain (le 4 août 2018) un stand et une visite sur site seront organisés.**

✍ **Dernières informations :**  
**Avant travaux, la région va lancer une étude archéologique et parallèlement une historienne et médiatrice du patrimoine va effectuer une étude complète sur le site.**

➤ **La municipalité poursuit son travail pour améliorer la commune et la vie de ses habitants**

• **Déplacement du monument aux morts :**



Les participants à la commémoration de la "**Victoire du 8 mai 1945**" ont pu découvrir le nouvel emplacement du monument aux morts.

Le Conseil Municipal a voulu créer un vrai lieu dédié à la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour que chacun aujourd'hui puisse vivre en paix.

Monsieur le Maire, Christophe IACOBBI, en clôture de cette manifestation, précisait que les travaux de déplacement du cimetière (\*) vers la nouvelle placette avaient débuté.

Une deuxième tranche (début juillet) permettra de finaliser cet emplacement pour en faire un agréable lieu du souvenir.

L'aménagement sera complété par des bancs.

• **Installation de nouveaux panneaux d'informations:**



De nouveaux panneaux d'informations ont été installés:

le premier: à la rue du Fort et le second: place de la Mar Salaou.

Ces panneaux ont été donnés par la communauté de communes qui souhaitait ne plus les utiliser. Gageons que chacun prendra connaissance de l'affichage qui s'y trouvera.

**Pour mémoire, 5 panneaux d'informations sont désormais en place.**

● **Plantation des arbres fruitiers :**

Dans le cadre des 20 ans du Parc Naturel Régional du Verdon, la commune d'Allons a commencé à planter ses arbres fruitiers.

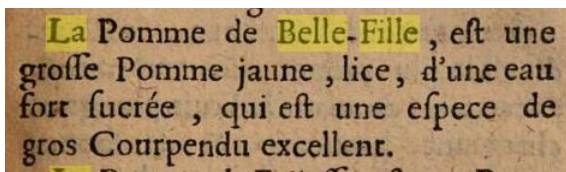
**Pour rappel:** une convention de partenariat a été établie entre le Parc et la commune d'Allons qui gère le projet. Il va de soi que la réussite de ce beau projet dépend entièrement du soin apporté aux arbrisseaux par leurs nouveaux propriétaires. Il est donc capital que cette première année d'essai se solde par un succès optimum, duquel dépendra la seconde année...

Deux variétés de pommiers ont été ainsi mises en terre sur un terrain communal :

- "**Goves dures**" : pomme rustique locale
- "**Belles filles**" :

«La pomme de Belle-Fille est une grosse pomme jaune, lisse, d'une eau fort sucrée, qui est une espèce de gros Courpandu excellent».

Extrait de "L'abrégé des bons fruits" année 1667, P. 139:



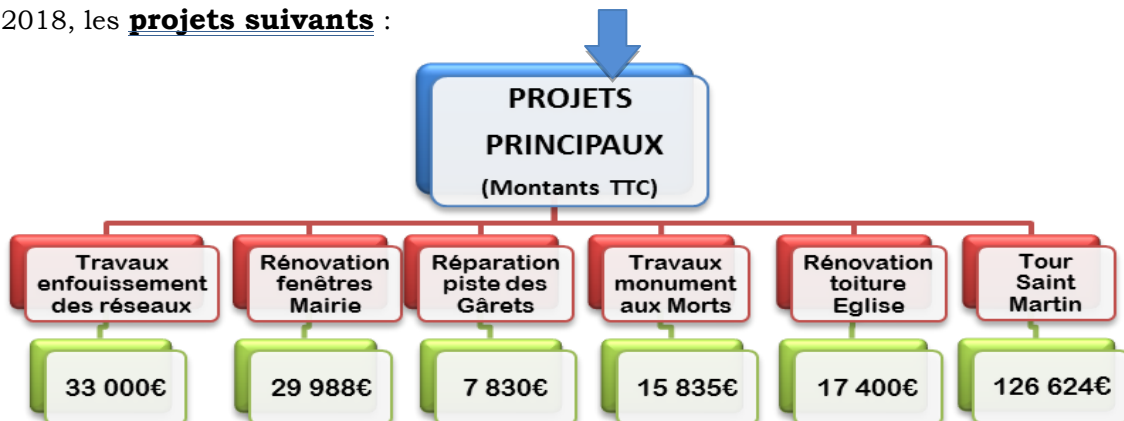
**La municipalité remercie les bénévoles qui par leur travail ont contribué au succès de l'opération.**

➤ **Budgets 2018 :**

Lors de sa réunion du 23 mars 2018, le Conseil Municipal a voté les budgets 2018. Le tableau ci-dessous indique les montants affectés aux différentes sections.

BUDGETS / SECTION	Fonctionnement	Investissement
Commune	196 017.21 €	238 418.72 €
Eau et assainissement	96 518.48 €	105 291.46 €
CCAS	1500 €	-

Plus concrètement, dans le cadre de la section investissement de la commune sont prévus d'être réalisés en 2018, les **projets suivants** :



➤ **Rétrospective sur quelques temps forts de la vie associative de ce début d'année :**

<p><b>24 février 2018</b> <b>Concours de contrée à Allons</b></p>		<p>« Le samedi 24 février au soir le concours de contrée organisé par l'association les Estubés-Allons a connu un franc succès. Les joueurs sont venus de tous les villages alentours : Allos, Colmars, Angles et Saint André les Alpes. Les heureux vainqueurs furent Isabel Leonard et Nicolas Boetti, Fernand Ramos et Bernard Cirer se contentant de la « consolante ».</p>
<p><b>04 mars 2018</b> <b>Allons à la conquête des citrons</b></p>		<p>Dimanche 4 Mars, une quinzaine d'adhérents de l'Association quitte le village en car vers Menton pour se plonger dans la 85ème fête du citron ou de l'orange tant ce fruit est représenté sur les diverses compositions des chars et plantations au thème de l'Inde. Malgré la pluie, la grisaille et la fatigue les participants garderont le souvenir d'une journée fleurie et musicale.</p>
<p><b>11 mai 2018</b> <b>Sortie annuelle à Vintimille</b></p>		<p>Le vendredi 11 mai, comme chaque année l'Association « Les Estubés Allons » a effectué avec succès (un car complet) son voyage annuel à Vintimille. Tout le monde s'y retrouve : achats divers dans les boutiques et sur le grand marché le long de la Méditerranée, découverte de la cuisine Italienne, balades dans les vieilles rues de la ville... Encore le souvenir d'une bien belle journée.</p>

## LES DATES A RETENIR

<b>21 juillet à 19h</b>		<b>Boules/Frites - Les Estubés</b>
<b>4 août</b>		<b>Fête du pain 2018 - Les Estubés et Mairie</b>
<b>18 août à 16h</b>		<b>Fête de la bibliothèque - Mairie</b>
<b>23 août</b>		<b>Loto - Les Estubés</b>
du <b>24 (soir) au 26 août</b>		<b>Fête du village 2018 - Comité des fêtes</b>
<b>29 septembre</b>		<b>Repas de l'association Les Estubés</b>
<b>27 octobre à 15h30</b>		<b>Loto - Les Estubés</b>
<b>3 novembre à 17h30</b>		<b>Assemblée Générale de l'Association Les Estubés</b>



LE CONSEIL MUNICIPAL

<b>Directeur de la publication:</b>	Christophe IACOBBI
<b>Rédacteur:</b>	Jean-Marie PAUTRAT
<b>Ont participé à ce numéro:</b>	Serge et Danielle GUICHARD Jean- Christophe POTTIN
<b>Crédits photos &amp; Illustrations:</b>	Myriam BOETTI Jean- Marie PAUTRAT
<b>Impression:</b>	Arc en Ciel (Digne les Bains)